

Projet éducatif

2016/2020



PAYS DE NANTES

Association labellisée Centre Permanent
d'Initiatives pour l'Environnement



SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

I. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

II. PÉRIMÈTRE ET PUBLIC DU PROJET ÉDUCATIF

- A. D'un point de vue qualitatif
- B. D'un point de vue quantitatif
- C. Enfants et adolescents : publics prioritaires d'ECOPÔLE

III. CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET ÉDUCATIF

- A. Contexte du projet éducatif
- B. Enjeux du projet éducatif
- C. L'éducation à l'environnement et au développement durable selon ECOPÔLE
- D. Menaces, opportunités, forces et faiblesses d'ECOPÔLE dans la mise en œuvre de son projet éducatif

DEUXIÈME PARTIE

IV. VALEURS, OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET PRINCIPES ÉDUCATIFS D'ECOPÔLE

- A. Le socle de valeurs d'ECOPÔLE
- B. Les objectifs pédagogiques d'ECOPÔLE
- C. Les approches pédagogiques d'ECOPÔLE
- D. Les principes éducatifs d'ECOPÔLE
- E. Les acteurs de l'animation : A chacun son rôle !

V. MODALITÉS PRATIQUES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF

- A. Les modes d'action d'ECOPÔLE en termes d'EEDD 3-18 ans
- B. Les ressources mobilisées pour la mise en œuvre du projet éducatif

VI. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU PROJET ÉDUCATIF

TROISIÈME PARTIE

GLOSSAIRE

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ANNEXES



ÉDITO DU PRÉSIDENT

Dès sa création en 2000, ECOPÔLE s'était donnée pour mission, l'information et la sensibilisation à l'environnement, la mise en réseau et la coordination des acteurs de l'environnement.

Depuis ces premières années, les activités de l'association se sont développées, entre autres, autour de la mise en place de programmes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable, s'appuyant en cela sur son réseau d'associations œuvrant dans les domaines de l'environnement et de l'éducation populaire.

En 2007, ECOPÔLE alors labellisé CPIE Pays de Nantes, lance un agenda 21 permettant de déboucher l'année suivante sur un 1er Projet Associatif dressant les orientations pour les 5 ans à venir. Dans ce projet, l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) y tient une place importante avec des projets pédagogiques sur l'eau, la biodiversité, la mobilité et les déchets.

Parmi ses prérogatives, l'association agit notamment en direction des enfants et des jeunes dans les écoles et sur leur temps libre. Ses actions sont soutenues en majeure partie par les collectivités locales et territoriales, dont principalement Nantes et sa métropole, le Conseil Départemental 44, qui financent des actions au travers de subventions et de marchés publics.

En 2015, ECOPÔLE implique son réseau pour le renouvellement de son Projet Associatif 2016-2020. Dans sa volonté de contribuer à la lutte contre le changement climatique, l'éducation et la formation représentent naturellement des axes majeurs de son plan d'action.

C'est pour cette raison que l'établissement d'un Projet Éducatif orienté vers l'EEDD est un acte fondamental et fédérateur de l'association.

Ce document doit conforter l'EEDD sur le territoire de Nantes et de son agglomération. ECOPÔLE souhaite ainsi contribuer à la préoccupation de la réussite éducative des communes de l'agglomération à travers leur Projet Éducatif Des Territoires (PEDT), comme celui de la Ville de Nantes « Bien grandir à Nantes ».

Notre objectif est que le document présenté ci-après soit, pour son réseau et pour Nantes et sa Métropole, un référentiel en termes d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable concernant les enfants et les adolescents de ce territoire.

En outre, notre ambition est d'être un interlocuteur incontournable de ces collectivités dans l'établissement de leur politique éducative. Nous souhaitons qu'elles puissent s'appuyer sur ECOPÔLE dans la construction du volet éducatif de leurs politiques environnementales.

Yves LE CARS,

Président d'ECOPÔLE CPIE Pays de Nantes



I. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

ECOPÔLE CPIE PAYS DE NANTES, C'EST QUOI ?



Dénomination : ECOPÔLE CPIE Pays de Nantes (ci-après dénommée ECOPÔLE)

Nature juridique : Association (loi 1901)

Date de création : 2000

Objet de l'association : Informer, éduquer, agir ensemble et mobiliser

Périmètre d'action : Nantes Métropole (prioritairement) et le département Loire-Atlantique (44)

Mode de fonctionnement : en réseau

Nombre de membres en 2017 : 261 membres (155 adhérents et 106 membres)

Positionnement d'ECOPÔLE CPIE Pays de Nantes au sein du réseau : coordinateur et cœur de réseau

Partenaires institutionnels et éducatifs :

- Nantes Métropole
- Ville de Nantes
- Communes de l'agglomération nantaise : La Chapelle-sur-Erdre, Couëron, Le Pellerin, Rezé, Sainte-Luce-sur-Loire, La Montagne, Saint-Herblain, Saint-Sébastien-sur-Loire...
- Conseil départemental Loire Atlantique (CD44)
- Conseil régional des Pays de la Loire (Région Pays de la Loire)
- Inspection académique et ADDEC (Alliance des Directeurs et des Directrices de l'Enseignement Catholique)
- Associations du territoire
- Union Régionale des CPIE (URCPIE)
- GRAINE Pays de la Loire
- Établissements scolaires...

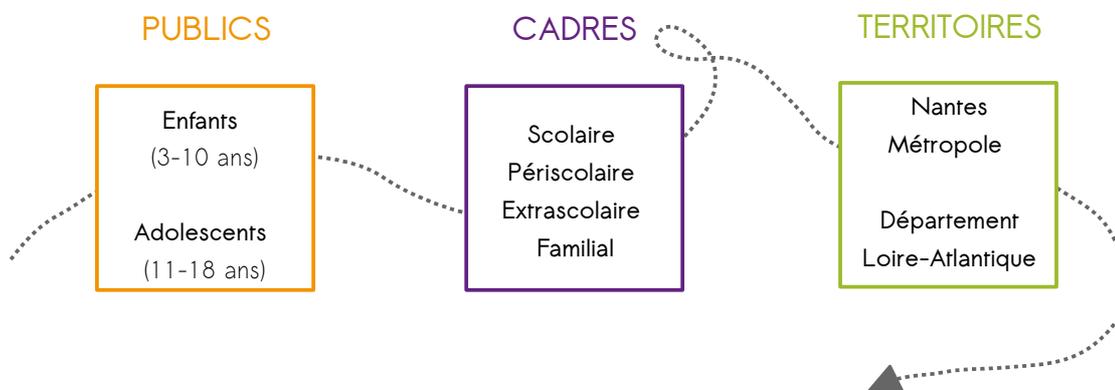
Contacts :

- **Lien internet :** <http://www.ecopole.com/>
- **Adresse postale :** 17 rue de Bouillé, 44000, NANTES
- **Adresse mail :** contact@ecopole.com



II. PÉRIMÈTRE ET PUBLIC DU PROJET ÉDUCATIF

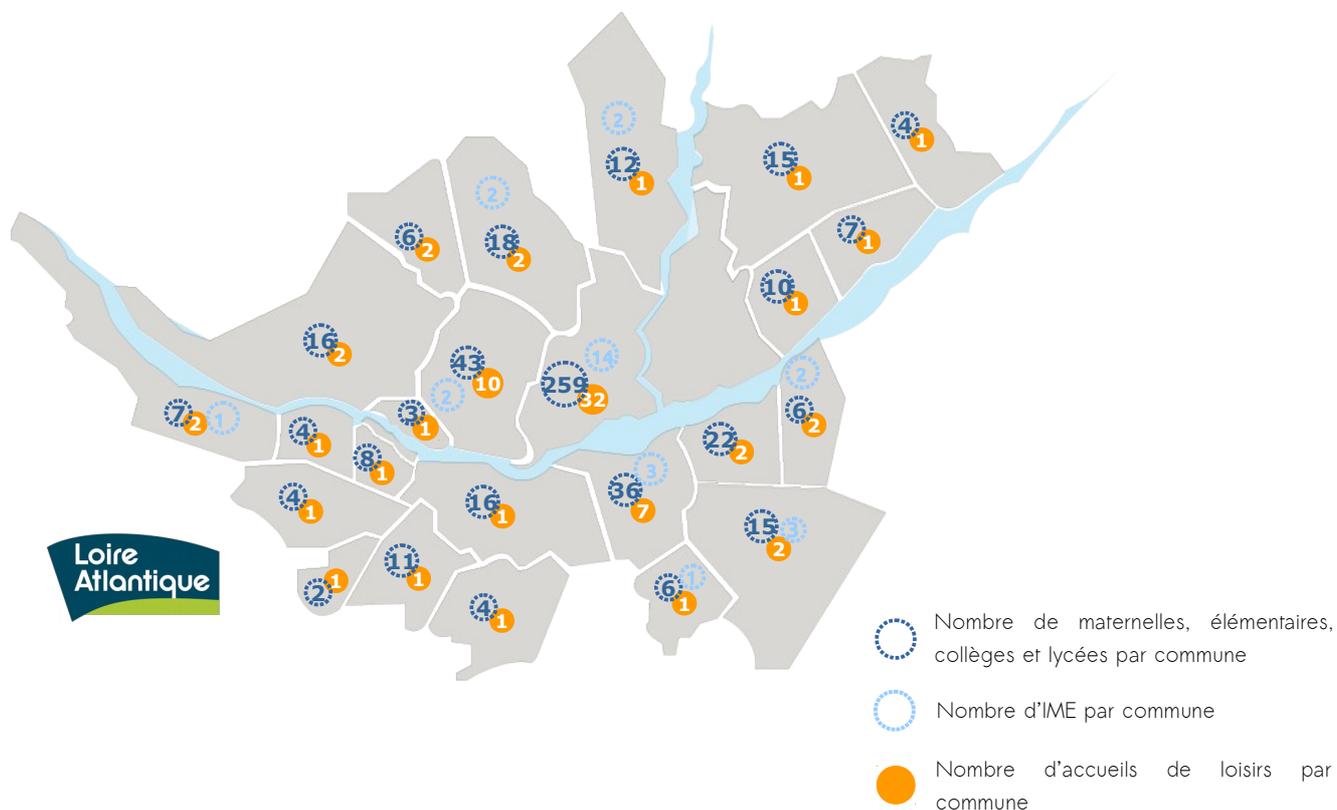
A. D'UN POINT DE VUE QUALITATIF



B. D'UN POINT DE VUE QUANTITATIF

SOIT LES ENFANTS ET ADOLESCENTS DE...

- ... 24 communes de Nantes Métropole
- ... 450 établissements scolaires (maternelles, élémentaires, collèges et lycées)
- ... 30 instituts médico-éducatifs (IME)
- ... 75 centres de loisirs
- ... l'ensemble des familles de l'agglomération nantaise



C. ENFANTS ET ADOLESCENTS : PUBLICS PRIORITAIRES D'ECOPÔLE

Le choix fait par ECOPÔLE d'orienter le projet éducatif vers les **enfants et les adolescents** dans les cadres **scolaire, périscolaire** et **extrascolaire** trouve une double justification. En effet, ce choix est en lien avec...

... le projet associatif d'ECOPÔLE

A travers son projet associatif (renouvelé en 2016 pour la période 2016/2020), ECOPÔLE réaffirme ses valeurs, conforte sa place en tant que « tête de réseau » et établit les grands axes d'orientation de sa stratégie ainsi que les objectifs prioritaires.

L'axe n° 1 du projet associatif exprime la volonté d'ECOPÔLE d'être *acteur du changement des comportements au cœur des territoires* (projet associatif : axe n° 1) et, ce, *prioritairement auprès des publics jeunes sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire*.

Par conséquent, le souhait de se doter, en priorité, d'un projet éducatif pour les enfants et adolescents est en parfait accord avec la volonté initiale de l'association de faire de ce public **un public prioritaire** en éducation à l'environnement et au développement durable.

... un mouvement plus global

Tant au niveau international, européen que national, l'éducation à l'environnement et au développement durable à destination des enfants et des adolescents ne cesse de s'imposer avec une certaine évidence comme un outil incontournable dans la résolution des problématiques environnementales d'aujourd'hui et de demain.

Le lancement en 2005, par l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), d'une décennie consacrée à l'éducation en vue du développement durable (2005-2014) est très certainement une des illustrations les plus

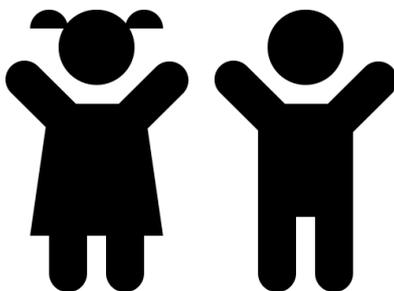
significatives de ce mouvement global de prise en compte de considérations éducatives dans la résolution de ces grandes problématiques planétaires. Comme le rappelle l'UNESCO dans son rapport final « *Façonner l'avenir que nous voulons* » (2014) (p. 6) : « *A travers cette décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, les États membres ont pris l'engagement d'intégrer le développement durable à leur système éducatif (...)* »

Dans son tout dernier rapport « *L'éducation en vue des objectifs de développement durable* » (2017) (p. 1), l'UNESCO déclare expressément « *La dynamique en faveur de l'EDD (Éducation en vue d'un Développement Durable) n'a jamais été aussi forte (...)* ». Elle ajoute ensuite que « *L'éducation est à la fois un but en soi et un moyen de réaliser tous les autres objectifs de développement durable (ODD); elle est non seulement un élément à part entière du développement durable, mais elle est également l'un des principaux moteurs. (...)* ».

En France, la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD 2015-2020) identifie quatre enjeux écologiques majeurs (changement climatique, perte accélérée de biodiversité, raréfaction des ressources et risques sanitaires environnementaux) et propose elle aussi, parmi les actions et leviers à mettre en œuvre, « *d'éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique et le développement durable* » (axe transversal stratégique n° 7).

Par conséquent, il est aujourd'hui évident que l'éducation à l'environnement et au développement durable des publics jeunes est au cœur des préoccupations de tous les acteurs de notre société : institutionnels, associatifs...

L'action d'ECOPÔLE s'inscrit donc **dans la continuité de ce mouvement** mondial, et national, allant vers une prise en compte toujours plus accentuée de l'éducation à l'environnement et au développement durable à destination des 3-18 ans dans les cadres scolaire, périscolaire et extrascolaire dans la réalisation des défis de demain.



III. CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET ÉDUCATIF

A. CONTEXTE DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet associatif d'ECOPÔLE¹ a été renouvelé en 2016 pour une durée de 5 ans (2016-2020). Il réaffirme ses valeurs et ses raisons d'être et établit les grands axes d'orientation de sa stratégie ainsi que les objectifs prioritaires. Dans sa volonté de contribuer à la lutte contre le changement climatique, l'éducation et la formation représentent des axes majeurs de son action.

Depuis de nombreuses années, le nombre d'actions éducatives menées par ECOPÔLE et son réseau auprès des enfants et des adolescents de la métropole nantaise et des différents acteurs intermédiaires ne cesse d'augmenter. Pour cause, un nombre grandissant des demandes et des besoins forts exprimés par les différents acteurs éducatifs nantais en termes d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Alors qu'ECOPÔLE conduit de nombreux projets d'éducation à l'environnement et au développement durable, en lien avec son réseau, aucun document coproduit ne décrit les valeurs, les finalités ni même les objectifs qui mobilisent le réseau. Ce document doit donc **conforter l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (ci-après dénommée EEDD) sur le territoire** (au-delà du projet associatif et des conventions qui lient ECOPÔLE et chacune des associations du réseau).

Ce sont donc les raisons pour lesquelles l'établissement d'un Projet Éducatif orienté vers l'environnement et le développement durable est **un acte fondamental et fédérateur de l'association**.

B. ENJEUX DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif d'ECOPÔLE est un document tourné tant vers les acteurs du réseau de l'environnement que vers les autres acteurs éducatifs présents sur le territoire nantais. Il se veut être à la fois :

- Un véritable **référentiel** en termes d'EEDD sur lequel ECOPÔLE et l'ensemble des structures membres du réseau pourront s'appuyer. Ce projet éducatif a donc pour ambition d'être un outil très précieux au service du pilotage et de la cohérence des différents projets conduits par le réseau de l'environnement dans le domaine de l'EEDD à destination des enfants et adolescents de 3 à 18 ans (scolaire, périscolaire et extrascolaire).
- Un **support de communication et de valorisation** offrant une plus grande visibilité et une plus grande transparence quant aux valeurs, pratiques et ressources d'ECOPÔLE en termes d'EEDD à destination des enfants et adolescents de 3 à 18 ans (scolaire, périscolaire et extrascolaire).
- Un **espace d'échanges** permettant à ECOPÔLE et à l'ensemble des structures membres du réseau de réaffirmer leurs valeurs communes ainsi que leur vision partagée de l'EEDD jeunes publics au sein d'un document cadre.

Un référentiel

Un support de
communication et
de valorisation

Un espace
d'échanges

C. L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR ECOPÔLE, C'EST QUOI ?

En 1977, la *conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement* (dite « *conférence de Tbilissi* », Géorgie) officialise l'EEDD au niveau international en proposant la définition suivante : « *L'éducation à l'environnement a pour but d'amener les individus et les collectivités à saisir la complexité de l'environnement tant naturel que créé par l'homme, complexité due par l'interactivité de ses aspects biologiques, physiques, sociaux, économiques et culturels [...] à acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention, à la solution des problèmes de l'environnement, et à la gestion de la qualité de l'environnement.* ».²

ECOPÔLE CPIE Pays de Nantes et son réseau partagent l'idée que **l'environnement est une urgence pour notre planète et la mobilisation du plus grand nombre, une priorité**. Sensibiliser et éduquer à l'environnement et au développement durable, c'est amener nos concitoyens, seuls ou en groupe, par le questionnement, la découverte, le jeu, le faire, l'engagement... à comprendre la complexité des enjeux vers la transition écologique. L'EEDD permet la mobilisation de tous pour contribuer à faire évoluer et changer nos comportements pour une conduite plus responsable et une implication quotidienne.

¹ ANNEXE n°1 : Projet associatif d'ECOPÔLE

² Rapport final de la conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement, 1977



D. MENACES, OPPORTUNITÉS, FORCES ET FAIBLESSES D'ECOPÔLE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE SON PROJET ÉDUCATIF

	NOS FORCES	NOS FAIBLESSES
INTERNE	<ul style="list-style-type: none"> • Notre projet associatif coconstruit avec les acteurs du réseau pour la période 2016-2020 • Notre association en tant que centre de ressources sur le développement durable spécialisé sur l'environnement • Notre position reconnue en tant qu'acteur ressource et référent du développement durable sur le territoire • La richesse de notre fonctionnement en réseau : des compétences dans des domaines variés, de nombreux animateurs, un grand nombre de ressources disponibles... • Nos actions existantes auprès des enfants et adolescents de 3 à 18 ans (scolaire, périscolaire et extrascolaire) en réponse à un véritable besoin exprimé • La réelle adaptabilité de nos projets pédagogiques aux handicaps • Notre appartenance au réseau des CPIE et notre label CPIE récemment renouvelé • La capacité des membres de notre réseau à collaborer entre eux ainsi qu'avec d'autres réseaux (GRAINE, École et Nature...) • La grande proximité de notre réseau avec les différents acteurs de l'EEDD du territoire (collectivités, enseignants, éducateurs, établissements scolaires et périscolaires...) • Les rapports pérennes que nous entretenons avec Nantes Métropole et les communes de l'agglomération, et le travail que nous réalisons conjointement dans le domaine de l'EEDD • Notre partenariat avec l'Inspection académique et notre connaissance mutuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • La complexité de notre fonctionnement en réseau, notamment due à l'augmentation significative du nombre de nos structures membres • La fragilité des associations liée à la conjoncture économique globale • La disparité des pratiques éducatives entre les différents acteurs du territoire • La perte d'expérience et de connaissances due à un renouvellement trop important des animateurs au sein de notre réseau

	NOS OPPORTUNITÉS	NOS MENACES
EXTERNE	<ul style="list-style-type: none"> • Une politique métropolitaine volontariste en faveur de l'environnement • Un soutien constant de Nantes Métropole aux associations locales • Un partenariat public/privé en croissance dans le domaine de l'EEDD • Un grand nombre de sites naturels et industriels mis à disposition de notre réseau par les acteurs du territoire pour les besoins des animations • Des communes disposant d'un agenda 21 municipal et/ou de projets éducatifs et de PEDT • Notre dialogue permanent avec la métropole nantaise • Des établissements scolaires nombreux et variés sur l'ensemble de la métropole (publics/privés, ruraux/urbains, IME...) • Une augmentation significative et continue des demandes et des inscriptions en termes d'EEDD 3-18 ans • Un patrimoine naturel riche et préservé sur l'ensemble du territoire métropolitain • Un territoire métropolitain mêlant l'urbain et le rural offrant une grande variété de supports d'animation • Le développement d'une logique de projet dans les établissements 	<ul style="list-style-type: none"> • Le risque de concentration de nos actions éducatives sur le territoire nantais (Ville de Nantes) • La lourdeur administrative renforcée par la multiplicité des services métropolitains et des pratiques métropolitaines • L'absence de communication entre les services métropolitains et des communes métropolitaines (pratiques...) • Le risque de dispersion dû à la multiplicité des thèmes d'environnement et de développement durable • L'absence d'une politique éducative coordonnée en termes d'EEDD à l'échelle de la métropole nantaise • La disparité de moyens alloués à l'EEDD entre les différentes communes • Le manque de reconnaissance par l'Éducation nationale de la compétence des intervenants extérieurs • La réduction des financements publics • La priorité faite par Nantes Métropole au marché public au détriment de la subvention



IV. VALEURS, OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET PRINCIPES ÉDUCATIFS D'ECOPÔLE

A. LE SOCLE DE VALEURS

➤ UNE VALEUR, C'EST QUOI ?

Par définition, une valeur est « *ce qui est posé comme vrai, beau, bien, d'un point de vue personnel ou selon les critères d'une société et qui est donné comme un idéal à atteindre, comme quelque chose à défendre : Nous avons des systèmes de valeurs différents.* » (LAROUSSE)

➤ QUELLES SONT LES VALEURS DÉFENDUES PAR ECOPÔLE ?

L'ensemble des actions menées par ECOPÔLE et son réseau repose sur les différentes valeurs inscrites et réaffirmées au cœur de son projet associatif¹. Parmi elles, nous pouvons ainsi distinguer des **valeurs socles** et des **valeurs inhérentes au mode de fonctionnement en réseau** :



Ainsi, chaque action éducative menée par ECOPÔLE et son réseau doit :

- Être en accord avec les **valeurs socles** de l'association : Citoyenneté, participation, humanisme, éducation de tous et pour tous, adhésion aux objectifs du développement durable et respect de la démarche scientifique.
- Avoir été impulsée, conçue et menée de manière fidèle et respectueuse des **principes fondamentaux de fonctionnement en réseau** : non-concurrence entre les membres du réseau, solidarité entre les membres du réseau et entre les membres du réseau et ECOPÔLE...
- **Placer la nature au cœur de chaque projet pédagogique.**

A SAVOIR : Le travail d'écriture du projet éducatif de l'association a lui-même été réalisé dans le respect de ces valeurs : Travail réalisé en coopération avec les adhérents du réseau, en concertation avec différents acteurs d'EEDD collaborant avec ECOPÔLE et à la lumière des différentes pratiques d'EEDD existantes pour une plus grande ouverture d'esprit.

B. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

➤ UN OBJECTIF PÉDAGOGIQUE, C'EST QUOI ?

Par définition, un **objectif pédagogique** est « *ce que l'on cherche à atteindre par l'intermédiaire d'une action de formation : il décrit une performance, sous la forme d'un comportement observable, que l'élève pourra accomplir et qui pourra être évaluée (...)* », (EducPros)

➤ QUELS SONT LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES D'ECOPÔLE ?

Les objectifs pédagogiques des actions menées par ECOPÔLE auprès des enfants et adolescents de 3 à 18 ans (scolaire, périscolaire et extrascolaire) sont les suivants :

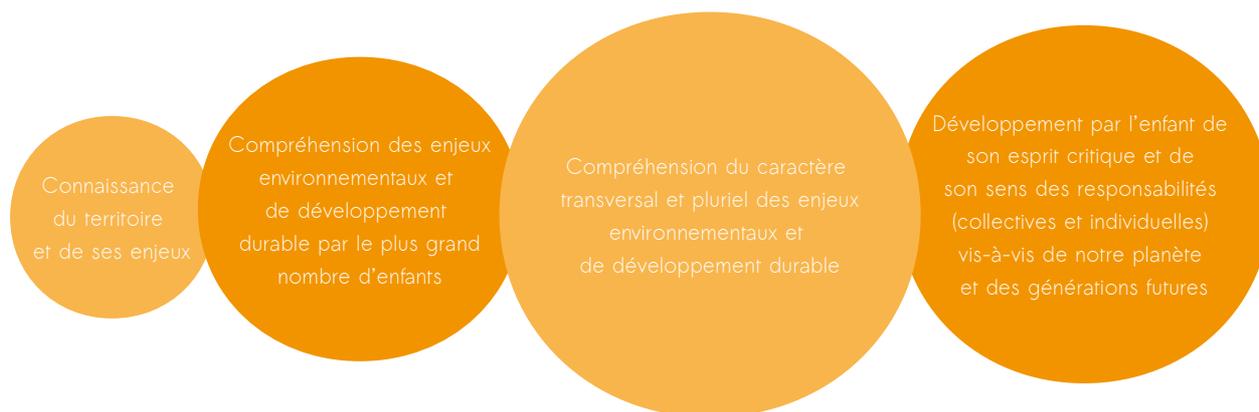
- Amener l'enfant vers **une meilleure connaissance de son territoire** afin qu'il soit plus à même de le comprendre et, par la suite, de le respecter et de le protéger. Par là même, l'enfant sera en capacité de se référer à son quotidien et à son territoire pour étendre les problématiques auxquelles il est confronté à un niveau plus global. Cet aspect « ancrage au territoire » n'exclut bien

¹ ANNEXE n°1 : Projet associatif d'ECOPÔLE



évidemment pas la portée plus globale des thématiques environnementales et de développement durable traitées lors des animations conduites par ECOPÔLE.

- Partager et diffuser les connaissances environnementales et de développement durable (aspect quantitatif et qualitatif) :
 - Partager et diffuser les connaissances environnementales et de développement durable au plus grand nombre d'enfants de l'agglomération nantaise (aspect quantitatif).
 - Partager et diffuser des connaissances environnementales et de développement durable permettant aux enfants de l'agglomération nantaise d'appréhender le caractère transversal et pluriel des problématiques gravitant autour des notions d'environnement et de développement durable (aspect qualitatif) et des défis de demain.
- Amener l'enfant, à travers un partage des connaissances dès le plus jeune âge, à devenir un citoyen actif et éco-responsable. En effet, l'EEDD doit permettre à chaque enfant de se sentir concerné par l'avenir de notre planète et par le destin des générations futures, et d'agir en conséquence, notamment à travers la participation au débat public et la contribution à la décision politique sur les choix environnementaux qui se posent.



Ces différents objectifs pédagogiques tendent ensemble vers une seule et même finalité qui est :

La responsabilisation des enfants et des adolescents (3-18 ans) de la métropole nantaise envers leur environnement

A travers son projet associatif (2016-2020), ECOPÔLE affirme la chose suivante : « A l'échelle de l'agglomération nantaise, et compte tenu de l'expérience acquise depuis 15 ans, de la richesse et des limites du tissu associatif engagé sur les questions d'environnement et de développement durable, ECOPÔLE CPIE Pays de Nantes constate : - le besoin d'information et de responsabilisation face aux enjeux environnementaux (...) ». Les différents objectifs pédagogiques du projet éducatif d'ECOPÔLE servent donc les besoins locaux d'information et de responsabilisation face aux enjeux environnementaux.

C. LES APPROCHES PÉDAGOGIQUES

➤ UNE APPROCHE PÉDAGOGIQUE, C'EST QUOI ?

Une approche pédagogique décrit le moyen pédagogique adopté par l'animateur pour favoriser l'apprentissage et atteindre son objectif pédagogique (Ecopôle CPIE Pays de Nantes).

➤ QUELLES SONT LES APPROCHES PÉDAGOGIQUES D'ECOPÔLE ?

La diversité et la richesse du réseau permet à ECOPÔLE de proposer un large panel d'approches pédagogiques :

Approche naturaliste



Approche scientifique



Approche sensorielle



Approche artistique...



D. LES PRINCIPES ÉDUCATIFS



INTERACTIVITÉ

- Encourager la participation de chaque enfant...
- Échanger et dialoguer de manière permanente et interactive avec l'enfant lors des animations...
- Favoriser les temps d'échanges...
- Éveiller la curiosité de l'enfant et l'amener à un questionnement personnel...
- Aiguiser le sens critique de l'enfant...
- Mise en valeur de la parole de chaque enfant au sein du groupe classe...



EXPÉRIMENTATION

- Favoriser le faire-faire...
- Faire appel à tous les sens de l'enfant pour qu'il intègre au mieux les connaissances...
- Éveiller la curiosité de l'enfant par l'action et la découverte...



ANCRAGE AU TERRITOIRE

- Donner à l'enfant des exemples concrets de son quotidien et de son territoire pour qu'il puisse s'y référer et étendre ces exemples à un niveau plus planétaire...
- Aborder les problématiques environnementales et le développement durable d'un point de vue local/territorial tout en permettant à l'enfant de faire facilement un lien avec le global/planétaire...
- Permettre à l'enfant de mieux connaître son environnement proche...

EX : Visite de sites mis à disposition par Nantes Métropole



DIVERSITÉ DES ANIMATIONS

- **Diversité des approches éducatives :** ECOPÔLE propose, grâce à la richesse de son réseau, un panel très large d'approches éducatives : Ludique, scientifique, sensorielle, physique, artistique, imaginaire, naturaliste, culturelle...
- **Diversité des lieux d'animation :** En classe, en centre de loisirs, dans les locaux de la structure, sur site, dans la nature...
- **Diversité des thèmes abordés :** Eau, déchets, forêt, jardin, air, mobilité, biodiversité, énergie, consommation, alimentation, habitat...



EXPOSITION DES PROBLÈMES ET RECHERCHE DES SOLUTIONS

- Permettre à l'enfant de comprendre les problématiques environnementales mais aussi, et surtout, les solutions que l'on connaît et que l'on peut/doit mettre en place pour les résoudre...
- Regarder l'enfant comme un véritable ambassadeur du développement durable...
- Amener l'enfant à réfléchir par lui-même à des solutions (au niveau local/global) aux problèmes environnementaux exposés...

EX : Apprentissage d'écogestes (compostage, jardinage, moyens de transports écologiques...)



CONTINUITÉ ÉDUCATIVE¹

- Parcours éducatif : ECOPÔLE réitère son attachement à la notion de « continuité éducative » et de « parcours ». Ainsi, les actions que les animateurs du réseau mènent doivent être en lien avec le projet d'école et avec les autres temps de l'enfant, soit les temps périscolaire et extrascolaire...
- Actions menées sur le territoire qui peuvent toucher les parents, la famille, le grand public...

¹ ANNEXE n°2 : Tableaux récapitulatifs des temps de l'enfant et des cycles scolaires





E. LES ACTEURS ET ACTRICES DE L'ANIMATION : A CHACUN SON RÔLE !

➤ LE RÔLE DES PARTICIPANTS : FAIRE VIVRE L'ANIMATION

Chaque animation menée par ECOPÔLE est construite autour de la participation et du rôle des cinq grands acteurs suivants :



... LE RÔLE DE L'ENFANT/ADOLESCENT

L'enfant/adolescent doit être amené à être **acteur et moteur de l'animation** et de ses découvertes. ECOPÔLE veille à répondre à leurs attentes et à prendre en compte leurs demandes dans la mise en place des actions.

... LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

Il apparaît primordial de rappeler ici l'importance et la place centrale de l'animateur d'ECOPÔLE, tant au sein de son réseau que pendant l'animation. En effet, l'animateur est :

- **un acteur de terrain** : l'animateur joue un rôle déterminant au cours de l'animation : il encourage, suscite et valorise la participation de chaque enfant lors des animations (pédagogie active)...
- **un intermédiaire privilégié au sein du réseau** : l'animateur entretient des rapports directs et privilégiés aussi bien avec l'enfant, l'enseignant/éducateur, qu'avec le parent-accompagnateur (voire avec la famille)... Cette proximité de l'animateur vis-à-vis des différentes parties prenantes à l'animation en fait un **interlocuteur clef** au sein du réseau.

... LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT/ÉDUCATEUR

Le rôle de l'enseignant/éducateur est **essentiel au bon déroulement de l'animation**. En réalité, son rôle peut être divisé en trois temps (distincts mais interdépendants) :

- **1^{er} temps** : Phase de préparation : L'enseignant/éducateur doit préparer sa classe à l'animation (notamment à l'aide d'outils pédagogiques mis à leur disposition par ECOPÔLE).
- **2^d temps** : Phase d'animation : L'enseignant/éducateur doit encadrer sa classe pendant l'animation afin que celle-ci puisse se dérouler dans les conditions les plus favorables à l'apprentissage. En tant que responsable du groupe, il est un soutien indispensable à l'animateur. Son rôle doit nécessairement être actif.
- **3^e temps** : Phase d'évaluation : L'enseignant/éducateur doit prendre le temps d'interroger, sinon d'évaluer, le groupe d'enfants/adolescents sur le sujet d'environnement et/ou de développement durable abordé lors de l'animation. Par ailleurs, il lui est possible, si il le souhaite, d'approfondir le sujet par différents biais : outil pédagogiques, visites...

A travers le respect de ces différents temps d'apprentissage, l'enseignant/éducateur favorise une meilleure appréhension et une meilleure assimilation des notions abordées par le groupe d'enfants/adolescents. Le travail effectué en amont et en aval de l'animation par l'enseignant/éducateur est tout aussi important que celui réalisé au cours même de l'animation.

... LE RÔLE DU PARENT-ACCOMPAGNATEUR

Un parent-accompagnateur, c'est quoi ? Pour ECOPÔLE, un parent-accompagnateur est l'adulte référent d'un enfant qui s'est porté volontaire pour l'accompagner durant une sortie de groupe.

En se portant volontaire pour être « parent-accompagnateur », ce dernier s'engage également à **respecter un certain nombre de règles** : notamment celles d'encadrer son groupe au cours de l'animation et d'en assurer l'entière sécurité.

Depuis 2014, ECOPÔLE a mis en place **une charte du parent-accompagnateur**¹ afin que son rôle au cours de l'animation soit mieux déterminé et mieux compris.

1 ANNEXE n°3 : Charte du parent-accompagnateur



... LE RÔLE DE LA FAMILLE

ECOPÔLE met en œuvre différentes actions en direction des familles afin de permettre à celles qui le souhaiteraient de poursuivre, d'approfondir, ou encore de découvrir, avec leurs enfants, des connaissances et des pratiques dans le domaine de l'environnement et/ou du développement durable. Selon ECOPÔLE, cet apprentissage en dehors du cadre scolaire, périscolaire ou extrascolaire, est indispensable et joue un rôle important en termes de **continuité éducative**.

➤ LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS : FAVORISER L'EEDD POUR TOUS

... LE RÔLE DE NANTES MÉTROPÔLE

« Nantes Métropole », c'est quoi ?



Nantes Métropole est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), soit **l'association de plusieurs communes** (24 pour Nantes Métropole) au sein d'un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement durable et d'aménagement de leur territoire.

Historiquement, la métropole de Nantes a été créée le 1er janvier 2001, se substituant à l'ancien District de l'agglomération nantaise. Puis, ce n'est que trois ans après, en 2004, que la métropole se dotera d'un nom : « Nantes Métropole ».

Quel est le rôle de la métropole en termes d'EEDD ?

Les thématiques de l'éducation au développement durable (consommation, alimentation, habitat, nature en ville, déplacements, déchets, énergie...) sont au cœur des politiques publiques et des missions de Nantes Métropole. Avec la volonté d'appropriation de ces enjeux par tous, pour favoriser les changements de comportement, Nantes Métropole propose au jeune public, du primaire au secondaire, l'accès à des animations pédagogiques et à des visites de sites. Pour réaliser ces animations, Nantes Métropole souhaite s'appuyer sur des partenaires associatifs locaux qui connaissent les enjeux territoriaux.

... LE RÔLE DES COMMUNES MÉTROPOLITAINES

Quel est le rôle des 24 communes métropolitaines nantaises en termes d'EEDD ?

Le rôle de ces différentes communes métropolitaines, tout comme celui de la métropole à laquelle elles appartiennent, est primordial dans le domaine de l'EEDD. Ce sont elles qui ont la charge des écoles publiques établies sur leur territoire et ont la compétence d'organiser les activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires au sein de celles-ci.

Depuis quelques années, un nombre grandissant de ces communes expriment leur souhait de s'impliquer véritablement, et de manière croissante, dans le domaine de l'environnement et du développement durable et font appel aux services d'ECOPÔLE pour la construction et l'exécution de leur projet EEDD municipal. Aussi, les communes de l'agglomération nantaise ont chacune la possibilité de solliciter ECOPÔLE afin de bénéficier de **formations EEDD en direction de leurs agents municipaux et/ou animateurs de centre de loisirs**. A ce jour, l'exemple le plus significatif et le plus représentatif de cette tendance est celui de la commune de La Chapelle-sur-Erdre avec laquelle ECOPÔLE travaille depuis maintenant 16 ans (2001).

➤ LE RÔLE DE L'ÉDUCATION NATIONALE : PARTICIPER À LA QUALITÉ PÉDAGOGIQUE DES ANIMATIONS



L'Éducation nationale, c'est quoi ?

Le ministère de l'Éducation nationale est l'administration française chargée de préparer et mettre en œuvre la politique du gouvernement dans les domaines de l'éducation. L'Inspection académique quant à elle est l'organisme public en charge de la supervision et de la formation du personnel de l'Éducation nationale.

Et l'académie de Nantes dans tout cela ? L'académie est la circonscription administrative de référence de l'Éducation nationale. Au sein des 17 régions académiques, la France est répartie en 30 académies, dont **l'académie de Nantes**. Au sein de l'académie de Nantes, certaines personnes sont notamment en charge de l'éducation en vue du développement durable (EDD).

Quel est le rôle de l'académie de Nantes en termes d'EEDD ?

L'Éducation nationale (académie de Nantes) apporte un **avis éclairé sur chaque nouveau projet pédagogique** développé par ses partenaires (dont ECOPÔLE CPIE Pays de Nantes), participant ainsi à assurer la **qualité pédagogique** et la **cohérence** de leurs actions avec les programmes scolaires.



V. MODALITÉS PRATIQUES DU PROJET ÉDUCATIF

A. LES MODES D'ACTION D'ECOPÔLE EN TERMES D'EEDD 3-18 ANS

1. UN FONCTIONNEMENT EN RÉSEAU : DE LA CONSTRUCTION À L'ÉVALUATION DES PROJETS

➤ DES PROJETS CO-CONSTRUITS PAR ECOPÔLE ET SON RÉSEAU...

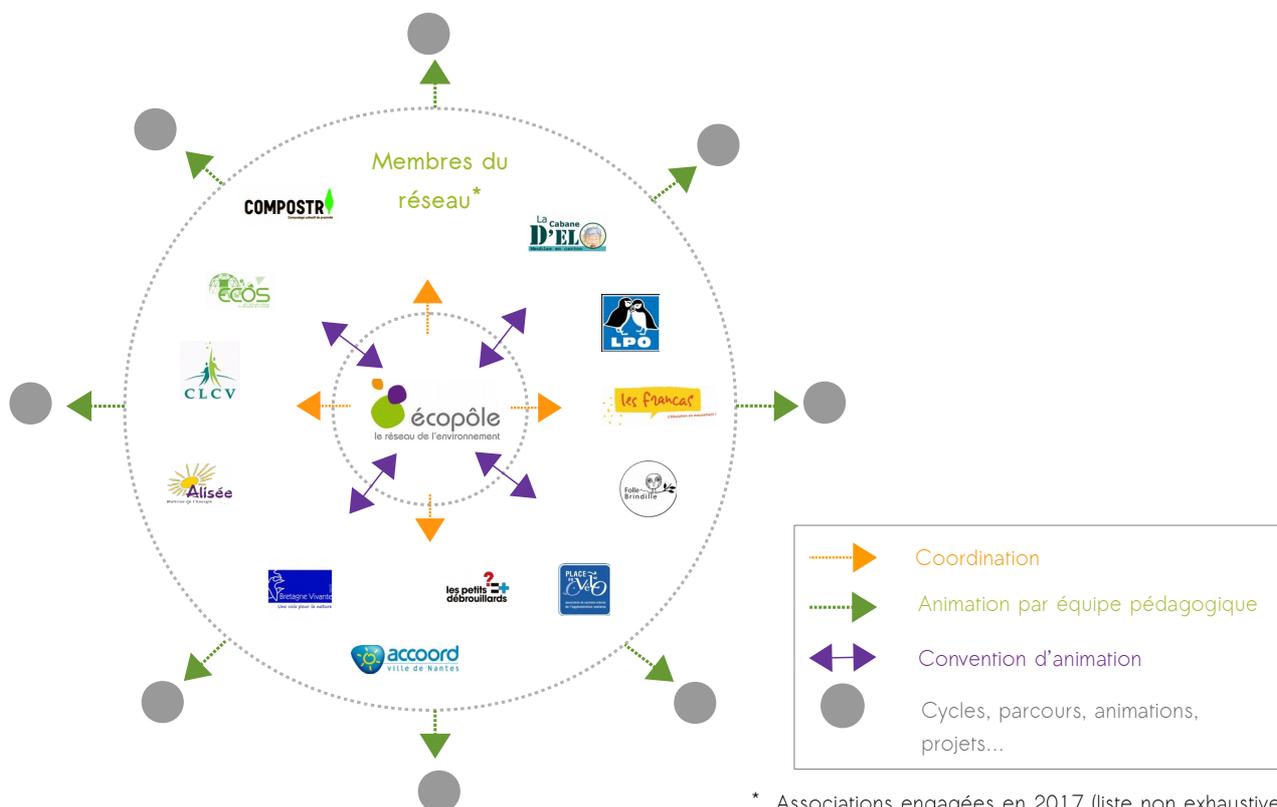
Tout au long de l'année, ECOPÔLE **co-construit ses projets EEDD main dans la main avec son réseau**. De la même manière, c'est ensemble qu'ils réajustent leurs projets EEDD (suivant les retours des financeurs, animateurs, enseignants, enfants...).

Par soucis de cohérence et d'intérêt pédagogique, ECOPÔLE et son réseau veillent à **coordonner leurs projets en lien avec les programmes de l'éducation nationale**.

Enfin, ECOPÔLE veille à ce que l'information autour de ces projets soit **diffusée** :

- au sein de l'ensemble des communes de l'agglomération nantaise.
- en direction des différents services et établissements de chaque commune (agenda 21, scolaires, écoles...).

➤ DES PROJETS COORDONNÉS PAR ECOPÔLE ET MIS EN ŒUVRE PAR SON RÉSEAU...



Une équipe pédagogique, c'est quoi ?

Une équipe pédagogique est une équipe constituée d'animateurs d'une ou plusieurs structures et créée par ECOPÔLE pour être en charge d'une animation, d'un cycle, d'une exposition ou d'un projet.

Une convention d'animation, c'est quoi ?

Chacune des structures retenues par ECOPÔLE pour intégrer une équipe pédagogique signe **une convention d'animation**¹

1 ANNEXE n°4 : Exemple de convention d'animation



En droit, une convention peut-être définie comme un « accord conclu entre deux ou plusieurs parties en vue de produire certains effets juridiques : créer des obligations, modifier ou éteindre des obligations préexistantes ». Ainsi, la convention d'animation est un contrat liant juridiquement ECOPÔLE et les structures en cause, et définissant les modalités de mise en œuvre des animations.

Chacune des deux parties à la convention d'animation, ECOPÔLE et l'animateur expressément désigné (via sa structure de rattachement), s'engage à respecter un certain nombre d'obligations liées : au bon déroulement de l'animation et à son contenu ; aux rapports entretenus par les deux parties à la convention jusqu'au terme de celle-ci ; à l'organisation à mettre en place et à respecter ; aux conditions de sécurité à respecter dans le cadre de l'animation ; à l'évaluation de l'animation ; aux modalités financières...

Rappel : Les animateurs des structures du réseau sont rémunérés, selon les cas :

- directement par le service financier de l'association ECOPÔLE.
- par Nantes Métropole ou les communes de l'agglomération nantaise.

Le rôle de coordination d'ECOPÔLE, c'est quoi ?

En tant que cœur de réseau, la principale mission d'ECOPÔLE est de coordonner l'ensemble du réseau, soit toutes les structures membres. A ce titre, c'est le conseil d'administration d'ECOPÔLE qui détermine et valide le volume d'animations attribué à chacune des structures membres du réseau. Dans l'objectif d'une répartition la plus juste et la plus équitable possible des animations entre les structures du réseau, ECOPÔLE retient les deux critères suivants :

- **Critère qualitatif** : Lien entre l'objet de la structure et l'objet de l'animation pour une répartition cohérente
- **Critère quantitatif** : Volume d'animations déjà attribué pour une répartition équitable

Quels sont les grands principes de l'animation, selon ECOPÔLE et son réseau ?

Plusieurs grands principes, traduits dans chacune des conventions d'animation, sous-tendent l'action des animateurs du réseau. Pour ECOPÔLE et son réseau, le respect de ces différentes règles fondamentales est la garantie d'une **éducation de qualité** :

- ✓ **PROFESSIONNALISME** : L'animateur intervenant auprès des enfants de 3 à 18 ans dans le cadre scolaire est un animateur professionnel¹. A ce titre, celui-ci détient un diplôme et/ou une formation dans le domaine technique de l'environnement ou du développement durable (BTS, licence pro, master...) ET/OU un diplôme et/ou une formation dans le domaine de l'éducation, de l'animation ou de la pédagogie (BAFA, BPJEPS, DEJEPS...).

Objectif : Des compétences pédagogiques adaptées à l'âge de l'enfant.

- ✓ **SUIVI DE L'ENFANT** : Un cycle d'animations est mené par un seul et même animateur (dans la mesure de ses compétences).

Objectif : Un meilleur suivi du groupe d'enfants et d'un enseignement de qualité

- ✓ **SÉCURITÉ** : Les taux d'encadrement réglementaires² doivent impérativement être respectés.

Objectif : Des conditions de sécurité optimales pour le groupe d'enfants ; un rapport de confiance entre ECOPÔLE, les familles et la communauté éducative ; l'illustration et la démonstration d'un comportement responsable du réseau.

- ✓ **FORMATIONS** : ECOPÔLE s'engage à proposer, tout au long de l'année, des temps de formation ainsi que des visites sur des thèmes divers et variés aux animateurs de son réseau (en fonction de leurs besoins). A noter : Certaines animations requièrent un temps de formation obligatoire. Ces formations gratuites sont dispensées, sinon par les membres de l'équipe interne d'ECOPÔLE, à l'aide de partenariats techniques.

Objectif : Un enrichissement continu des compétences pédagogiques et éducatives des animateurs du réseau.

➤ DES PROJETS ÉVALUÉS PAR ECOPÔLE ET SON RÉSEAU...

L'évaluation est une **étape incontournable** de l'action d'ECOPÔLE et de son réseau :

- Les animateurs du réseau rédigent une **fiche bilan** de leur(s) animation(s) en fin d'année scolaire.
- A la fin de chaque animation, ECOPÔLE fait parvenir aux enseignants/éducateurs des **questionnaires d'évaluation en ligne** afin qu'ils puissent s'exprimer librement sur celles-ci (remarques, avis, suggestions...)

Des **réunions bilan et mise à jour de projets** sont réalisées en fin de l'année scolaire. Durant ces temps, les retours d'évaluation sont analysés afin de permettre aux projets de correspondre aux attentes des enseignants, animateurs et enfants.

1 ANNEXE n°5 : Référentiel GRAINE

2 ANNEXE n°6: Tableau récapitulatif des taux d'encadrement réglementaires



2. L'ACTION D'ECOPÔLE ET DE SON RÉSEAU AUTOUR DES PROJETS D'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les actions d'ECOPÔLE et de son réseau auprès des enfants et adolescents ont toutes pour objectif de **servir un projet d'éducation à l'environnement et au développement durable** :

➤ QUI PEUT FAIRE APPEL A ECOPÔLE ?

Les actions proposées par ECOPÔLE et son réseau en termes d'EEDD auprès des enfants et adolescents de 3 à 18 ans (scolaire, périscolaire et extrascolaire) se saisissent de **toutes les sphères de l'enfant : scolaire, périscolaire, extrascolaire et familiale**. Par conséquent, les actions d'ECOPÔLE sont ouvertes à des personnes diverses et variées :

- Commune de l'agglomération (toutes sphères)
- Enseignant/éducateur (sphère scolaire)
- animateur d'accueil périscolaire (sphère périscolaire)
- animateur de centre de loisirs (sphère extrascolaire)
- Agent de restauration (sphère périscolaire)
- Responsable de sites naturels ou industriels
- Famille de l'enfant (sphère familiale)...

➤ DANS QUELS CAS DE FIGURE PUIS-JE FAIRE APPEL A ECOPÔLE ?

Schématiquement, je peux faire appel à l'association dans les trois cas de figure suivants :



DÉMARCHE N° 1
« première approche »

« Je n'ai pas de projet d'EEDD et, dans l'idée d'impulser une démarche en ce sens, je souhaite effectuer une première approche de l'EEDD en participant à une des animations d'ECOPÔLE. »



DÉMARCHE N° 2
« construction de projet »

« Je n'ai pas de projet d'EEDD et je souhaite être accompagné, conseillé et aidé par ECOPÔLE pour en construire un. »



DÉMARCHE N° 3
« consolidation de projet »

« J'ai un projet d'EEDD et je souhaite l'enrichir en participant à une des animations d'ECOPÔLE. »



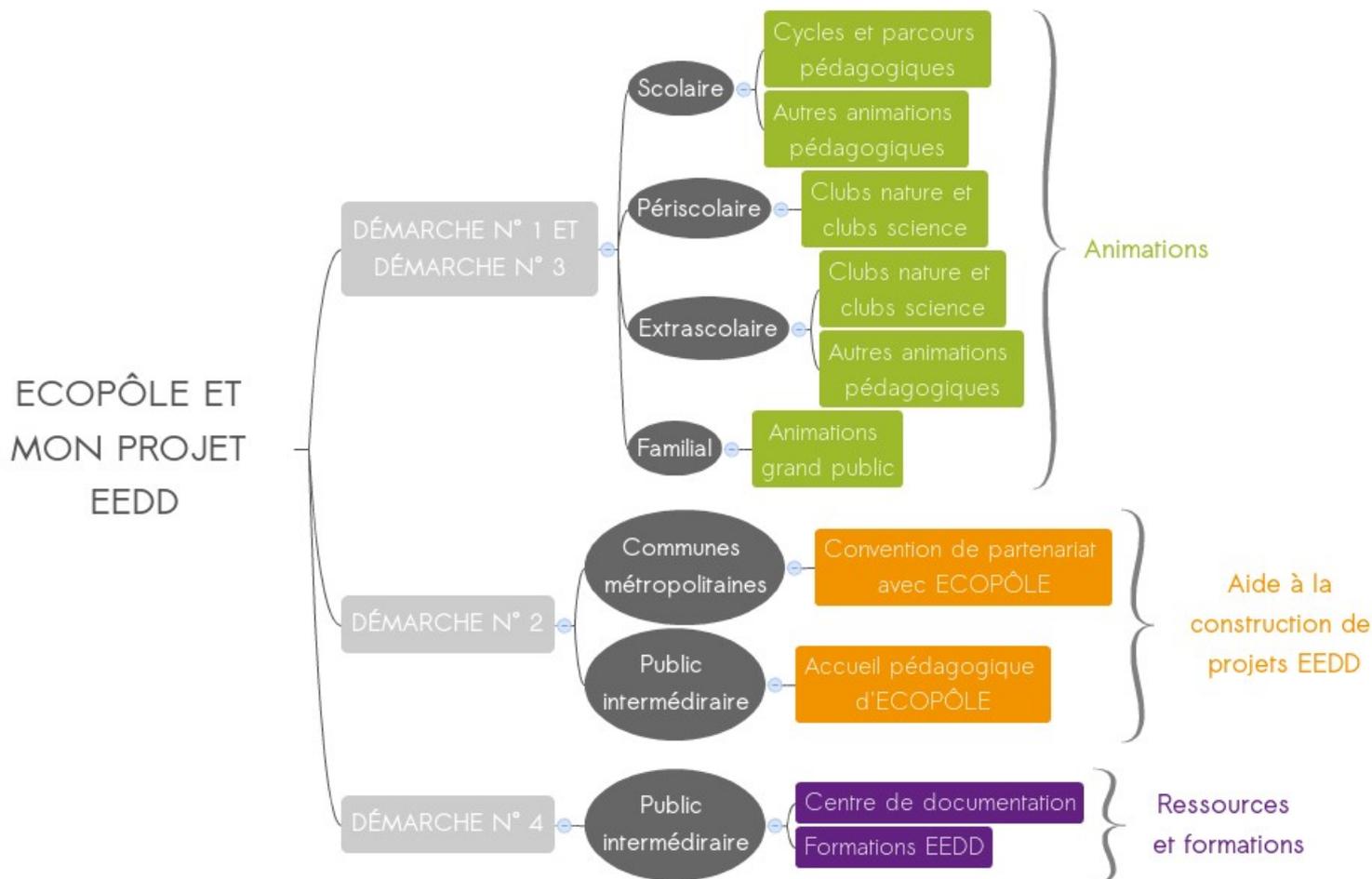
DÉMARCHE N° 4
« renforcement des compétences EEDD »

« J'ai un projet d'EEDD et je souhaite bénéficier d'une formation et/ou de ressources afin de renforcer mes connaissances et mes compétences en termes d'EEDD. »

A travers ces quatre **démarches progressives**, le souhait d'ECOPÔLE et de son réseau est donc d'offrir **une assise de plus en plus solide aux différents projets d'EEDD**.



➤ LES ACTIONS D'ECOPÔLE EN FONCTION DES DIFFÉRENTES DÉMARCHES :



➤ COMMENT PUIS-JE BÉNÉFICIER DES ACTIONS D'ECOPÔLE ?

ANIMATIONS...

sur **inscription** auprès d'ECOPÔLE¹

AIDE À LA CONSTRUCTION DE PROJETS EDD...

sur **demande** auprès d'ECOPÔLE

RESSOURCES ET FORMATIONS...

sur **présentation** au centre de ressources (ressources) et sur **demande** auprès d'ECOPÔLE (formations)

¹ ANNEXE n°7 : Procédure d'inscription aux cycles et parcours pédagogiques



ANIMATIONS

A DESTINATION DU SCOLAIRE

➤ LES CYCLES ET PARCOURS PÉDAGOGIQUES :

Dans le cadre de sa mission d'EEDD à destination des enfants et adolescents, ECOPÔLE propose différents cycles et parcours pédagogiques aux enseignants/éducateurs souhaitant compléter, consolider ou impulser un projet d'éducation à l'environnement et au développement durable. L'ensemble des cycles et parcours pédagogiques font partie d'un programme d'EEDD plus englobant appelé : « **Ma vie, ma ville, ma planète** »¹.

Quelles différences entre un cycle et un parcours pédagogique ?

	PARCOURS PÉDAGOGIQUE ²	CYCLE PÉDAGOGIQUE ³
DÉBUT DES INSCRIPTIONS	Septembre ⁴	
PUBLIC(S) VISE(S)	Cycle 2 ou 3 + Instituts (en fonction des parcours pédagogiques)	A partir du cycle 1 jusqu'au lycée + Instituts (en fonction des cycles pédagogiques)
	<i>NB : Chaque cycle et parcours pédagogique est adapté à un(des) cycle.s scolaire.s précis. Par conséquent, par soucis de cohérence et d'intérêt pédagogique, seuls les cycle.s scolaire.s désignés pourront bénéficier de l'animation et seront ainsi retenus.</i>	
CONTENU	Un parcours pédagogique est composé de deux phases : une première phase d'apport de contenu (théorique) et une seconde phase d'expérimentation (pratique).	Un cycle pédagogique intègre obligatoirement plusieurs animations en lien avec un thème spécifique : animations en classe, visite de sites, activités d'expérimentation...
ÉTALEMENT DES ANIMATIONS	Sur une demi-journée (entre 2h et 4h en fonction des parcours)	Sur plusieurs semaines (en fonction du nombre d'animations)
INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE	Les deux phases d'un parcours pédagogique sont complémentaires et constituent ensemble une entrée en matière idéale sur un thème de développement durable : eau et nature en ville, énergies, transports et déplacement et consommation...	Les différentes animations d'un cycle sont complémentaires et forment ensemble un enseignement complet et diversifié autour d'un thème en lien avec l'environnement et le développement durable : eau, déchets, forêt, alimentation (en cours de réalisation)...
THÉMATIQUES ABORDÉES	<ul style="list-style-type: none"> • Eau* • Nature en ville* • Consommation* • Énergies* • Transports et déplacement*... 	<ul style="list-style-type: none"> • Eau en milieu urbain* • Prévention et réduction des déchets* • Arbre, forêt et bois* • Alimentation (en cours de construction) • Air (Balad'air) • Environnement sonore...
ET APRÈS ?	Le parcours pédagogique peut être complété par des ressources empruntables au centre de documentation pédagogique d'ECOPÔLE et par des animations supplémentaires.	Le cycle pédagogique peut être complété par des dossiers et des ressources pédagogiques (sur demande de l'enseignant /éducateur)

* Financé par Nantes Métropole dans le cadre d'un marché public

1 ANNEXE n°8 : Plaquette « Ma vie, ma ville, ma planète »

2 ANNEXE n°8 : Plaquette « Ma vie, ma ville, ma planète »

3 ANNEXE n°9 et n°10 : Plaquette « Cycle de l'eau du robinet » et plaquette « Arbre Bois Forêt »

4 ANNEXE n°7 : Procédure d'inscription aux cycles et parcours pédagogiques



➤ LES AUTRES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

A côté des cycles et parcours pédagogiques, ECOPÔLE propose d'**autres animations pédagogiques**¹ : Mini défis déchets...

N.B : Accessible à l'extrascolaire.

A DESTINATION DU PÉRISCOLAIRE ET DE L'EXTRASCOLAIRE

➤ LES CLUBS SCIENCE ET LES CLUBS NATURE - PÉRISCOLAIRE

De nombreuses actions sont mises en œuvre dans les domaines scientifiques et environnementaux au sein des différentes structures d'animation municipales. Avec la réforme des rythmes scolaires, les mêmes équipes d'animation interviennent sur l'ensemble des temps de l'enfant, et ce par groupe scolaire. La mise en place d'un club nature ou d'un club science permettrait donc de créer **une passerelle entre le temps d'activités périscolaires (TAP) et le temps périscolaire du soir.**

L'action est mise en place à travers **un réel partenariat entre la structure d'accueil périscolaire (via un animateur référent) et une association du réseau.**

Les clubs nature et les clubs science fondent l'ensemble de leurs actions sur l'engagement et la participation de l'enfant. Pour favoriser une telle implication :

- L'enfant s'inscrit au club sur la base du volontariat et, pour éviter toute lassitude, elle se fait de vacances à vacances.
- Les enfants d'un club ont le choix entre plusieurs développements du thème.

➤ LES ANIMATIONS « SUR MESURE » À LA DEMANDE DES COMMUNES - EXTRASCOLAIRE

ECOPÔLE et son réseau mènent ensemble des actions extrascolaires au cœur des différentes communes de l'agglomération. Ces actions sont co-construites **avec l'enfant** afin de se rapprocher au mieux de ses envies.

A DESTINATION DU PUBLICS JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Des temps d'échanges sont mis en place entre ECOPÔLE et les enseignants/éducateurs exerçant auprès des publics en situation de handicap afin d'**adapter les différentes animations au handicap.**

Au cours des animations, les animateurs du réseau veillent à porter une attention toute particulière aux enfants et adolescents en situation de handicap pour que ceux-ci puissent participer et expérimenter au mieux.

A DESTINATION DES FAMILLES

➤ LES ANIMATIONS GRAND PUBLIC : DES ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS !

Bien que les animations grand public ne soient pas directement et/ou spécifiquement destinées aux enfants et adolescents 3-18 ans, ces dernières ont tout de même vocation à en toucher un certain nombre, notamment dans leur sphère familiale.



- LE DÉFI FAMILLE 0 DÉCHET
- LE 60B DU QUARTIER DE LA BOTTIÈRE
- UN DIMANCHE AU BORD DE L'EAU
- LES BALADES EN JUNGLE URBAINE...

Cette démarche participe à renforcer le principe de « continuité éducative », principe au cœur des actions éducatives de l'association. En effet, selon ECOPÔLE, il est indispensable de créer du lien entre les différents temps de l'enfant : scolaire, périscolaire, extrascolaire et familial.

1 Annuaire des ressources pédagogiques : [http://www.ecopole.com/annuaires/ressources-pedagogiques/nos-ressources-pedagogiques/?filter_49\[\]=4](http://www.ecopole.com/annuaires/ressources-pedagogiques/nos-ressources-pedagogiques/?filter_49[]=4)



AIDE A LA CONSTRUCTION DE PROJETS EEDD

A DESTINATION DES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION :

LA CONVENTION DE PARTENARIAT

Depuis 2008, ECOPÔLE développe des **conventions de partenariat** avec les communes de l'agglomération nantaise : La Chapelle sur Erdre, Sainte-Luce-sur-Loire, Saint-Sébastien-sur-Loire, Couëron, La Montagne, Rezé, Le Pellerin, Saint-Herblain...

➤ UNE CONVENTION DE PARTENARIAT, C'EST QUOI ?

Selon l'article 67 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, un marché de partenariat est « *un marché public qui permet de confier à un opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques une mission globale ayant pour objet la construction, la transformation, la rénovation, le démantèlement ou la destruction d'ouvrages, d'équipements ou de biens immatériels nécessaires au service public ou à l'exercice d'une mission d'intérêt général ; tout ou partie de leur financement* ».

➤ UNE CONVENTION DE PARTENARIAT, POURQUOI ?

Par la signature d'une convention de partenariat avec ECOPÔLE, la commune exprime son souhait de (selon ses besoins) :

- **bénéficier** des services d'accompagnement et d'aide à la construction de projet EEDD municipal d'ECOPÔLE.
- confier à l'association ECOPÔLE certaines missions d'intérêt général, notamment celle de l'animation EEDD auprès des enfants et adolescents (scolaire, périscolaire et extrascolaire).
- **bénéficier** des services de formation (payants) et de documentation (gratuit/sous caution) d'ECOPÔLE.

➤ UN PROJET « SUR MESURE » :

La forme que prendra l'action d'ECOPÔLE au sein de chaque collectivité est donc **variable et évolutive** :

VARIABLE

Dans le cadre de ces conventions, ECOPÔLE souhaite répondre de manière la plus adaptée et la plus personnalisée possible aux aspirations de chacune des communes de l'agglomération nantaise. Ce « service à la carte » offert par l'association aux communes de l'agglomération nantaise leur permet de composer **selon leurs attentes particulières et leurs besoins propres**.

ÉVOLUTIVE

La commune de l'agglomération souhaitant travailler avec ECOPÔLE dans le cadre d'une telle convention est parfaitement libre de choisir et de déterminer les contours de l'action d'ECOPÔLE sur son territoire et l'ampleur de celle-ci.

Les contours de la convention de partenariat ne sont pas figés. En effet, ils sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution des moyens financiers de la commune, de la politique de la commune...

N.B : L'enveloppe du projet est entièrement déterminée par la commune souhaitant bénéficier des services de l'association. Ainsi, ECOPÔLE et la commune coconstruisent le projet en fonction de cette somme.

➤ UN PROJET NÉCESSITANT CONFIANCE RÉCIPROQUE ET COLLABORATION CONTINUE :

L'action d'ECOPÔLE sur une commune doit être le fruit d'une réflexion commune et d'une véritable collaboration entre le coordinateur EEDD responsable et la commune.

Par suite, il apparaît nécessaire que le lien entre l'association et la commune se poursuive et se consolide au fil des mois. Ce dialogue permanent entre l'association et la commune doit ainsi déboucher sur une confiance réciproque et une amélioration continue du service proposé par l'association aux communes de l'agglomération nantaise.

➤ LES QUATRE GRANDES ÉTAPES DU PROJET :

ÉTAPE N° 1 : Co-construction du projet par le coordinateur EEDD responsable et la commune

ÉTAPE N° 2 : Co-écriture et signature de la convention par les deux parties

ÉTAPE N° 3 : Intervention d'ECOPÔLE et de son réseau sur la commune

ÉTAPE N° 4 : Bilan à la fin de la 1^{re} année de convention afin de pouvoir, si nécessaire, réajuster la convention



A DESTINATION DU PUBLIC INTERMÉDIAIRE

➤ LE PUBLIC INTERMÉDIAIRE, C'EST QUI ?

Le public intermédiaire est composé de toute personne faisant le lien entre ECOPÔLE et le public enfant/adolescent (scolaire, périscolaire et extrascolaire, voire familial) :

- Commune de l'agglomération (toutes sphères)
- Enseignant/éducateur (sphère scolaire)
- animateur d'accueil périscolaire (sphère périscolaire)
- animateur de centre de loisirs (sphère extrascolaire)
- Agent de restauration (sphère périscolaire)
- Responsable de sites naturels ou industriels
- Famille de l'enfant (sphère familiale)...

➤ DES FORMATIONS....

... auprès des
enseignants

ECOPÔLE intervient auprès des enseignants à la demande de l'inspection académique :

Présentation de projets EEDD existants / Aide au montage de projets EEDD /
Présentation d'outils existants / etc.

... auprès des
animateurs du
réseau

ECOPÔLE intervient auprès des animateurs de son réseau :

Présentation des nouveaux projets EEDD / Présentation d'outils existants / Formation
à des nouveaux thèmes / etc.

... auprès des
agents/animateurs
communaux

ECOPÔLE intervient auprès des agents et/ou animateurs des communes à leur demande :

Présentation de projets EEDD existants / Aide au montage de projets EEDD /
Présentation d'outils existants / Formation à des nouveaux thèmes / etc.

➤ UN CENTRE DE RESSOURCES

Tout au long de l'année, ECOPÔLE ouvre les portes de son centre de ressources aux enseignants/éducateurs, animateurs... afin qu'ils puissent **gratuitement se documenter et emprunter les ressources** nécessaires à la mise en œuvre de leur projet EEDD.

Notons que le centre de ressources d'ECOPÔLE dispose d'un espace dédié aux **ressources pédagogiques** : Malles pédagogiques ; expositions portatives, jeux, livres, multimédias...



B. LES RESSOURCES MOBILISÉES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

1. LES RESSOURCES PROPRES

➤ RESSOURCES HUMAINES

L'ÉQUIPE INTERNE D'ECOPÔLE...

En date de septembre 2017 :

Françoise BREILLARD (coordinatrice EEDD)
en charge de la coordination du cycle de l'eau et du cycle alimentation

Virginie DANILO (coordinatrice EEDD)
en charge de la coordination du cycle déchets, du cycle arbre et forêt et des animations pédagogiques des communes de l'agglomération nantaise

Céline MÉRAND (coordinatrice EEDD)
en charge de la coordination du programme « Ma vie, ma ville, ma planète » (MVMVMP)

Les autres membres de l'équipe interne d'ECOPÔLE sont également « personnes ressources » dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif.

LE COMITÉ ÉDUCATIF...

Pour animer le projet éducatif et évaluer son impact, dans l'esprit du règlement intérieur de l'association (déclinaison fonctionnelle des statuts), ECOPÔLE CPIE Pays de Nantes envisage la mise en place d'un comité éducatif. Ce comité permanent lié au fonctionnement du réseau, et plus particulièrement sur les questions éducatives aurait pour objectif d'associer les adhérents et les partenaires à l'animation générale du projet éducatif. Il sera créé par décision du conseil d'administration (novembre 2017) qui précisera des objectifs plus précis.

LES DIFFÉRENTES STRUCTURES MEMBRES AGISSANT AUPRÈS DES 3-18 ANS...

ACCORD, les Fines Louches, La Terre est Notre Jardin, LPO 44, Bretagne Vivante, Lézards au Jardin, Restauretsens, UNAPLA, Mairie d'Orvault, Maison du lac de Grand Lieu, Bolivianli, Quai Vert, Ecos Nantes, L'Atelier du Furoshiki, Crea Naturel, CLCV, Educreatif, Cicadelle, Folle Brindille, Compostri, La Cabane d'Elo, Les Petits Débrouillards Grand Ouest, Hirondelle, Maison de la Forêt, Jardine, Francas de Loire Atlantique, Groupement des Agriculteurs Bio du 44, Clisson Passion, ESTUARIUM, Théâtre Cabines/ Association Poisson Pilote, Place au Vélo, Et Demain, Alisée, Croque Jardin...

L'ENSEMBLE DES BÉNÉVOLES DU RÉSEAU...

➤ RESSOURCES MATÉRIELLES

LE CENTRE DE RESSOURCES...



Le centre de ressources d'ECOPÔLE propose un large choix de documentations et de ressources pédagogiques sur tous les thèmes d'environnement et de développement durable :

- Malles pédagogiques
- Expositions portatives
- Jeux
- Livres
- Brochures
- Multimédias...



En plus d'enrichir son fond de ressources pédagogiques en investissant tous les ans dans de nouvelles ressources, ECOPÔLE et les structures de son réseau **réalisent leurs propres outils pédagogiques** :



Jeux
pédagogiques



Expositions
pédagogiques
portatives

Parmi les ressources matérielles, en plus des ressources « propres » d'ECOPÔLE, il est également intéressant de signaler **toutes les ressources propres aux structures membres du réseau**.

L'ensemble de ces ressources sont **empruntables** (gratuitement/sous condition de réservation) et **consultables sur place**. Vous pouvez également consulter l'annuaire des ressources pédagogiques d'ECOPÔLE en ligne : <http://www.ecopole.com/annuaires/ressources-pedagogiques/outils-pedagogiques/>

➤ RESSOURCES IMMATÉRIELLES

LES ANNUAIRES RESSOURCES EN LIGNE...

- ◆ Annuaire des ressources pédagogiques : <http://www.ecopole.com/annuaires/ressources-pedagogiques/nos-ressources-pedagogiques/>
- ◆ Annuaire des outils pédagogiques : <http://www.ecopole.com/annuaires/ressources-pedagogiques/outils-pedagogiques/>
- ◆ Annuaire de l'ensemble des animations pédagogiques du réseau : <http://www.ecopole.com/annuaires/ressources-pedagogiques/animations-pedagogiques/>

UN PROJET DE PORTAIL DE L'EEDD (A L'ÉTAT DE PROJET...

Dans le cadre du Grand Débat sur la Transition Énergétique, ECOPÔLE et son réseau ont proposé de construire un portail Internet dédié à l'EEDD sur Nantes Métropole. Ce portail aura pour objectif de rendre plus visible la place qu'occupe l'EEDD sur la métropole nantaise et permettra de valoriser les projets menés en lien avec les partenaires et établissements du territoire. Ce portail pourrait présenter :

- l'offre globale d'EEDD proposée sur Nantes Métropole
- des ressources bibliographiques et les textes de références
- une carte des acteurs de l'EEDD du territoire et les établissements engagés
- une valorisation des projets menés à l'échelle des établissements...



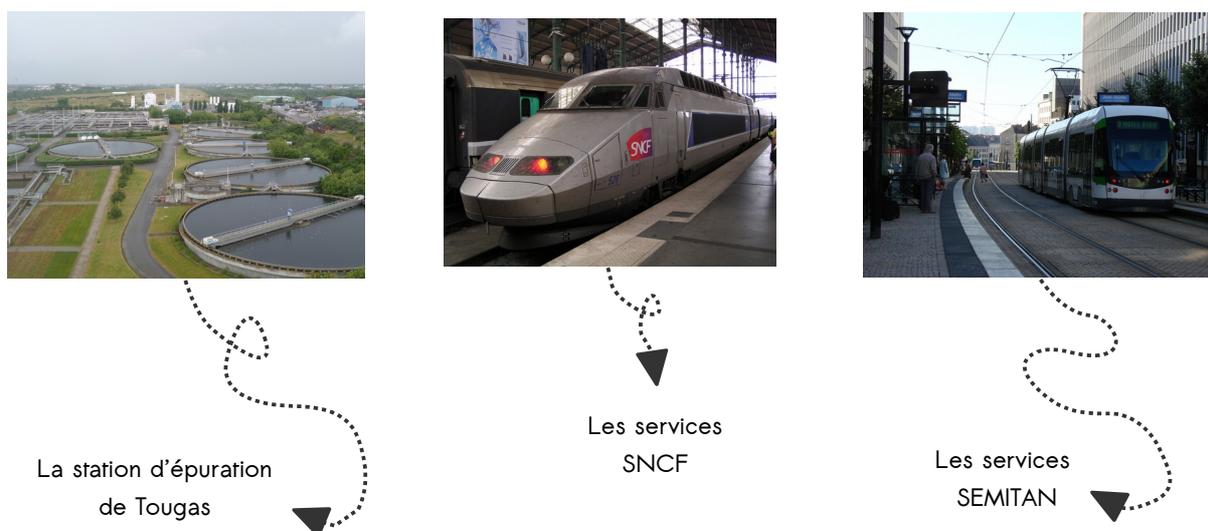
2. LES RESSOURCES EXTÉRIURES

Grâce aux rapports de confiance et à un partenariat pérenne entretenus avec un grand nombre d'acteurs métropolitains, ECOPÔLE mobilise **de nombreuses ressources extérieures**¹ en appui aux animations qu'elle mène :

DES SITES NATURELS MÉTROPOLITAINS TELS QUE...



DES SITES INDUSTRIELS MÉTROPOLITAINS TELS QUE...



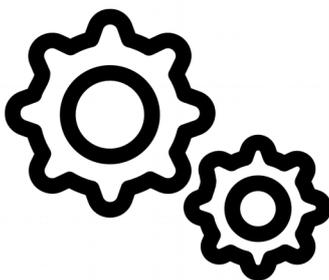
¹ Annuaire des ressources pédagogiques : <http://www.ecopole.com/annuaires/ressources-pedagogiques/nos-ressources-pedagogiques/>



VI. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU PROJET ÉDUCATIF

Ce projet éducatif est l'aboutissement d'un **travail collectif et collaboratif** mené par les membres du groupe de travail projet éducatif (GTPE) créé pour l'occasion et composé de : Virginie DANILO (coordinatrice EEDD), Camille DIALLO (stagiaire - Master 2 droit de l'environnement), Jean-Yves FOQUEREAU (trésorier), Christophe LACHAISE (directeur d'Ecopôle CPIE Pays de Nantes) et Yves LE CARS (Président d'Ecopôle CPIE Pays de Nantes).

Ce document est également le fruit de la participation des membres du réseau agissant en EEDD auprès des publics jeunes ainsi que des autres parties prenantes de l'EEDD : Éducation nationale, collectivités...



Le projet éducatif D'ECOPÔLE est un document qui encadre chacun des projets pédagogiques du réseau.

Notons également que chacun de ces projets pédagogiques fait l'objet de **son propre mode d'évaluation**.





GLOSSAIRE

A

ADDEC : Alliance des Directeurs et des Directrices de l'Enseignement Catholique

C

CD44 : Conseil Départemental de Loire-Atlantique

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

E

EEDD : Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

G

GRAINE : Groupement Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement

I

IME : Institut Médico-Educatifs

L

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

O

ODD : Objectifs de Développement Durable (réf. ONU)

S

SNTEDD : Stratégie Nationale de Transition Écologique vers un Développement Durable (réf. Ministère de l'environnement)

T

TAP : Temps d'Activités Périscolaires

U

UNCPIE : Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (traduction : ONU : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)

URCPIE : Union Régionale des Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

CRÉDITS

LOGOS : Noun project : <https://thenounproject.com/>

PHOTOS : ECOPÔLE CPIE Pays de Nantes, Nantes Métropole, Académie de Nantes...



TABLE DES MATIÈRES

I. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE.....	5
II. PÉRIMÈTRE ET PUBLIC DU PROJET ÉDUCATIF.....	6
A. D'UN POINT DE VUE QUALITATIF.....	6
B. D'UN POINT DE VUE QUANTITATIF.....	6
C. ENFANTS ET ADOLESCENTS : PUBLICS PRIORITAIRES D'ECOPÔLE.....	7
III. CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET ÉDUCATIF.....	8
A. CONTEXTE DU PROJET ÉDUCATIF.....	8
B. ENJEUX DU PROJET ÉDUCATIF.....	8
C. L'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR ECOPÔLE, C'EST QUOI ?.....	8
D. MENACES, OPPORTUNITÉS, FORCES ET FAIBLESSES D'ECOPÔLE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE SON PROJET ÉDUCATIF.....	9
IV. VALEURS, OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES PRINCIPES ÉDUCATIFS D'ECOPÔLE.....	10
A. LE SOCLE DE VALEURS.....	10
B. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES.....	10
C. LES APPROCHES PÉDAGOGIQUES.....	11
D. LES PRINCIPES ÉDUCATIFS.....	12
E. LES ACTEURS ET ACTRICES DE L'ANIMATION : A CHACUN SON RÔLE !.....	14
V. MODALITÉS PRATIQUES DU PROJET ÉDUCATIF.....	16
A. LES MODES D'ACTION D'ECOPÔLE EN TERMES D'EEDD 3-18 ANS.....	16
1. UN FONCTIONNEMENT EN RÉSEAU : DE LA CONSTRUCTION À L'ÉVALUATION DES PROJETS.....	16
2. L'ACTION D'ECOPÔLE AUTOUR DES PROJETS D'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	18
B. LES RESSOURCES MOBILISÉES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....	25
1. LES RESSOURCES PROPRES.....	25
2. LES RESSOURCES EXTÉRIEURES.....	27
VI. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU PROJET ÉDUCATIF.....	28
GLOSSAIRE.....	30
LISTE DES ANNEXES.....	34



LISTE DES ANNEXES¹

- ANNEXE n° 1 (A.1) : Projet associatif d'ECOPÔLE
- ANNEXE n° 2 (A.2) : Tableaux récapitulatifs des temps de l'enfant et des cycles scolaires
- ANNEXE n° 3 (A.3) : Charte du parent-accompagnateur
- ANNEXE n° 4 (A.4) : Exemple de convention d'animation entre ECOPÔLE et une structure membre
- ANNEXE n° 5 (A.5) : Référentiel GRAINE
- ANNEXE n° 6 (A.6) : Tableau récapitulatif des taux d'encadrement réglementaires
- ANNEXE n° 7 (A.7) : Procédure d'inscription aux cycles et parcours pédagogiques
- ANNEXE n° 8 (A.8) : Plaquette « Ma vie, ma ville, ma planète »
- ANNEXE n° 9 (A.9) : Plaquette « Cycle de l'eau du robinet »
- ANNEXE n° 10 (A.10) : Plaquette « Arbre Forêt Bois »

¹ Les ANNEXES sus-citées sont consultables dans le **dossier ressources du projet éducatif (PARTIE 1)**



LES STRUCTURES MEMBRES DE NOTRE RÉSEAU AGISSANT AUPRÈS DES 3-18 ANS...



NOS PARTENAIRES...

